

Conseil communal

Décisions du conseil du 23 novembre 2023

Budgets 2024

1. Budget de la Bourgeoisie

Le conseil adopte le budget 2024 de la bourgeoisie qui présente un total de charges de CHF 31'150.00, un total de revenus de CHF 47'200.00, et un bénéfice net budgété à CHF 16'050.00.

Le conseil décide ensuite de soumettre ce budget à l'approbation de l'assemblée bourgeoise qui se déroulera le 18 décembre prochain.

2. Budget de la Municipalité

Le budget de fonctionnement 2024 de la municipalité présente un total de revenus de CHF 20'419'800.- et un total de charges avant amortissements et attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 16'457'320.-. Il dégage ainsi une marge d'autofinancement de CHF 3'962'480.-.

Après enregistrement des amortissements, pour un montant de CHF 2'908'000.- et attribution d'un montant de CHF 500'000.00 à la réserve de politique budgétaire, le budget de fonctionnement clôture avec un excédent de recettes de CHF 554'480.00.

Les dépenses nettes d'investissement d'un montant de CHF 7'425'550.- sont financées par la marge d'autofinancement et les liquidités dont dispose la commune. L'insuffisance de financement est budgétée à CHF 3'463'070.-.

Après analyse, le conseil adopte le budget 2024 de la municipalité et le soumet à l'approbation de l'assemblée primaire qui se déroulera le 18 décembre prochain.

Le conseil prend connaissance du formulaire de la section des finances communales concernant la communication des décisions fiscales pour l'exercice 2024 et adopte les éléments suivants :

- Coefficient d'impôt : 1.0
- Montant de l'impôt personnel : CHF 12.-
- Montant de la taxe sur les chiens : CHF 105.-

3. Plan quadriennal 2023-2026

Le conseil adopte la plan quadriennal 2024-2027 qui sera présenté, pour information, à l'assemblée primaire du 19 décembre prochain.

Manifestations

Le conseil décide d'autoriser l'organisation du Tour des stations 2024 qui aura lieu le samedi 31 août 2024.

Assurances

Le conseil décide d'adjuger l'assurance véhicules « flotte » de la commune à la Vaudoise Assurance.

Autorisations d'exploiter

Le conseil autorise M. Steven Jacob à exploiter l'hôtel Eringer & SPA.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 2 autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.